



Fiche signalétique

24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence
Urgence médicale/
Empoisonner le Contrôle:
Dans Les Etats-Unis: Appel
1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

1-800-535-5053

1-352-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	DYNAGRIP Advanced Subfloor Construction Adhesive	Date de Révision:	3/9/2022
Product UPC Number:	070798270428, 070798275164	Remplace:	12/29/2021
Fabricant:	DAP Global Inc. 2400 Boston Street Suite 200 Baltimore, MD 21224-4723 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)	Product Use/	Adhésif de construction
		Class:	
		SDS No:	7008301
		Préparateur:	Affaires réglementaires et environnementales
	Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com		
	Numéro de téléphone d'urgence: Transport: 1-800-535 -5053 1-352-323-3500 Poison Control: 1-800-222-1222		

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: DANGER! Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Les vapeurs peuvent s'enflammer rapidement ou exploser. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer le long des surfaces, atteindre une source d'allumage même éloignée, et s'enflammer brusquement. Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer le long des surfaces, atteindre une source d'allumage même éloignée, et s'enflammer brusquement. Ne pas fumer. Éteindre toute flamme et flamme-pilote, fermer tous les poêles, appareils de chauffage, moteurs électriques et toute autre source d'ignition durant l'application et jusqu'à ce que les vapeurs se soient entièrement dissipées. Conserver les contenants fermés et loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Éviter de respirer les vapeurs. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter toute concentration des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes afin d'assurer une ventilation en croisé. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Nocif ou mortel si ingéré. Danger d'aspiration si avalé - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. L'aspiration dans les poumons peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonie. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.

Classification SGH

Irritation oculaire, catégorie 2, Liquide inflammable - catégorie 1, STOT, exposition simple, catégorie 3, NE

Symboles du produit**Mention d'avertissement**

Danger

Dangers spécifiques

68% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable - catégorie 1	H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
		<u>%</u>		
Acétone	67-64-1	10-30	GHS02-GHS07	H225-319-336
Kaolin	1332-58-7	5-10	Pas d'information	Pas d'information
La Résine d'Hydrocarbure de pétrole	64742-16-1	3-7	Pas d'information	Pas d'information
Acétate de méthyle	79-20-9	1-5	GHS02-GHS07	H225-319-336
Carbonate de magnésium	546-93-0	1-5	Pas d'information	Pas d'information

Toluène	108-88-3	1-5 GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-315-332-335-336-373
Silicate d'Aluminium de Hydrous	8031-18-3	1-5 GHS07	H319-332-335
Dibenzoate du diéthylène glycol	120-55-8	1-5 GHS07	H312

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, appliquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. NOTE : Le personnel seulement entraîné devrait administrer la respiration artificielle ou donner de l'oxygène.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux. Enlever et laver les vêtements contaminés. NE PAS essayer de peler le matériau solidifié sur la peau ou d'utiliser des solvants pour le dissoudre. Il est recommandé d'utiliser de l'huile végétale ou de l'huile minérale pour enlever le matériau solidifié de la peau. Rincer abondamment avec de l'eau pendant que vous enlevez les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement. Pour enlever en cas de contact avec la peau, enlever entièrement à l'aide d'un chiffon sec ou une serviette de papier avant de laver avec un détergent doux et de l'eau.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Éliminer toute source d'ignition : chaleur, équipement électrique, étincelles et flamme. Liquide inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer le long des surfaces, atteindre une source d'allumage même éloignée, et s'enflammer brusquement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les contenants peuvent exploser si exposés à des chaleurs extrêmes. Les contenants vides contiennent des résidus de matériau (liquide et/ou vapeurs). Les vapeurs peuvent s'enflammer et possiblement causer une explosion.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: A NOTER : Consultez la section sur les risques d'incendie avant de procéder au nettoyage. Éliminer immédiatement toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usage d'un œil protectif, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Enlever toute source d'ignition. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Veiller à une ventilation adéquate. Maintenir à l'abri de la chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Porter un équipement de protection individuel approprié. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utilisez dans un espace bien aéré. Ouvrir toutes les fenêtres et les portes ou utiliser tout autre moyen afin d'assurer une ventilation en croisé et l'entrée d'air frais durant l'application et le temps de séchage. L'odeur n'est pas un critère valable pour déterminer les conditions de danger. Les contenants vides contiennent des résidus de matériau (liquide et/ou vapeurs). Les vapeurs peuvent s'enflammer et possiblement causer une explosion. Ne pas utiliser dans les endroits où des décharges électrostatiques peuvent être générées. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs peut être nocif, voire mortel. Les activités de construction et de réparation peuvent affecter la qualité de l'air à l'intérieur. Vérifier avec les occupants ou un de leurs représentants

(responsable de maintenance, gérant d'édifice, hygiéniste industriel ou responsable de sécurité) afin de déterminer les façons appropriées pour en diminuer l'impact.

Stockage: Entreposer loin de toute source d'ignition et de la chaleur. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer les contenants loin de la chaleur excessive ou du froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Conserver le récipient bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Acétone	250 ppm TWA	500 ppm STEL	1000 ppm TWA, 2400 mg/m3 TWA	N.E.
Kaolin	2 mg/m3 TWA particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	N.E.	15 mg/m3 TWA total dust, 5 mg/m3 TWA respirable fraction	N.E.
La Résine d'Hydrocarbure de pétrole	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Acétate de méthyle	200 ppm TWA	250 ppm STEL	200 ppm TWA, 610 mg/m3 TWA	N.E.
Carbonate de magnésium	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Toluène	20 ppm TWA	N.E.	200 ppm TWA	300 ppm Ceiling
Silicate d'Aluminium de Hydrous	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dibenzoate du diéthylène glycol	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: gants résistants aux solvants



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Procurer une fontaine oculaire et un tablier imperméable aux solvants s'il y a risque de contact avec le corps.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Tan	Etat Physique:	Encre Grasse
Odeur:	Dissolvant fort	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Densité, g/cm³:	1.37 - 1.37	pH:	Non applicable
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Established
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/water:	Pas Etabli.
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Limites d'explosion, %:	N.E. - N.E.
Plage du point d'ébullition:	N.A. - N.A.	Température d'auto-inflammation:	Pas Etabli.
Point d'éclair minimum, °C:	-17	Pression de vapeur, en mmHg:	Pas Etabli.
Taux d'évaporation:	Pas Etabli.	Méthode Flash:	Pensky-Martens Closed Cup
Densité de vapeur:	Pas Etabli.	Flammability, NFPA:	Flammable Liquid Class IA
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Chaleur excessive ou froid excessif. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas fumer.

INCOMPATIBILITÉ: des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Maintenir éloigné des agents oxydants forts, de la chaleur et de flammes nues. Réaction exothermique avec des acides forts. Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. Évitez le contact avec les acides forts et les matières organiques oxydables en présence de chaleur.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: L'inhalation des vapeurs peut causer une irritation du nez, de la gorge, des poumons et des voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs à haute concentration peut causer une insuffisance respiratoire (oedème du poumon). Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs de ce produit peut être nocive, voire mortelle. L'exposition prolongée ou répétée, ou à de fortes concentrations, peut provoquer une dépression du système nerveux central, et entraîner maux de tête, nausées, assoupissements, et vertiges, avec possibilité de narcose. Dans certains cas extrêmes, ceci peut aussi entraîner la perte de conscience.

Contact avec la peau: Peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé et répété sur la peau peut provoquer une dermatite, ainsi que l'assèchement et la délipidisation de la peau, du fait des propriétés de solvant de ce produit.

Contact avec les yeux: Peut causer une irritation des yeux. Les signes et symptômes peuvent inclure : douleur, larmes, inflammation, rougeurs et vision brouillée.

Ingestion: Nocif ou mortel si ingéré. Peut provoquer des troubles gastro-intestinaux avec vertiges et dépression du système nerveux central. En cas d'ingestion, peut causer diminution de la capacité pulmonaire. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Danger d'aspiration si avalé. L'aspiration de matériel dans les poumons lors de vomissements peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition excessive et répétée peut causer des lésions de la peau, des voies respiratoires, aux reins. Peut causer des lésions aux reins et au foie de même qu'une toxicité génétique et reproductive. L'inhalation excessive et répétée aux vapeurs de solvants peuvent causer une arythmie cardiaque. **AVIS :** Selon les rapports, une exposition professionnelle excessive et répétée aux solvants a été associée à des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. Les symptômes incluent : la perte de mémoire, la perte de capacité et la perte intellectuelle de coordination. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs de ce produit peut être nocive, voire mortelle. Une exposition excessive ou une mauvaise utilisation du toluène peut causer des lésions au foie, aux reins et au cerveau de même que des anomalies cardiaques. Il y a eu des cas d'anémie de aplastic de toluène dans les expositions industrielles

(ACGIH, 1992). Le temps augmenté de coagulation et réduit coagule des facteurs ont été aussi trouvés, qui sont des indicateurs de dommages à la moelle osseuse (Clayton & Clayton, 1994). Les symptômes incluent : perte de mémoire, perte de capacité intellectuelle et perte de coordination. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Ecorcher l'Absorption, Inhalation

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
67-64-1	Acétone	5250 mg/kg mouse	>15688 mg/kg rabbit	50 mg/L Rat
1332-58-7	Kaolin	>5000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rat	N.I.
64742-16-1	La Résine d'Hydrocarbure de pétrole	N.I.	N.I.	N.I.
79-20-9	Acétate de méthyle	>6482 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	49.2 mg/L Rabbit
546-93-0	Carbonate de magnésium	>2000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
108-88-3	Toluène	2600 mg/kg Rat	12000 mg/kg Rabbit	12.5 mg/L Rat
8031-18-3	Silicate d'Aluminium de Hydrous	N.I.	N.I.	N.I.
120-55-8	Dibenzoate du diéthylène glycol	2830 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	>200 mg/L Rat

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Les résidus et les matières déversées sont des déchets dangereux en raison de ignitability. Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Ne pas réutiliser les contenants vides. Le conteneur pour ce produit peut présenter des dangers d'explosion ou de feu, même quand vidées. Pour éviter tout risque de blessure, ne pas couper, percer ou souder sur ou à proximité de ce conteneur.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: A NOTER : Consultez la section sur les risques d'incendie avant de procéder au nettoyage. Éliminer immédiatement toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA: UN1133
approprié Nom d'expédition: Adhésifs, containing a flammable liquid
Nom technique: Pas Applicable
Catégorie de risque: 3 Flammable liquid
Sous-classe de danger: N.A.
Groupe d'emballage: III

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Toluène	108-88-3

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/9/2022 **Remplace:** 12/29/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance Hazard Threshold % Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Product Information

Fiche de données de sécurité créé (e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
2*	4	1	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 50.8

COV du matériau, g/L: 30

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, 2.13

Poids %:

VOC Actual, Wt/Wt%: 2.2

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS02



GHS07



GHS08



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données

sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE

SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES

INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de

manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte

spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.